



Pays de la Bresse bourguignonne
Conseil de développement

Rapport d'activité 2019

Pays de la Bresse bourguignonne



Conseil de développement
M.I.F.E - 4 promenade des Cordeliers - 71 500 LOUHANS
Tél : 03 85 75 15 59 - Fax : 03 85 75 44 96 - pays.bresse.bourguignonne@orange.fr



Vie de l'association :
 Les réunions statutaires du Conseil de Développement en 2019

Instance	Date	Principaux sujets à l'ordre du jour
Conseil d'administration	21 février	Fonctionnement avec Terres de Bresse, Bresse Revermont 71, Bresse Nord Intercom' et Bresse Louhannaise Intercom'
	13 juin	Autres missions transversales à l'échelle du Pays (TEPos, développement fluvestre, Contrat Local de Santé, etc.) Courrier adressé aux membres du Conseil de développement (réponses reçues et réunions à prévoir)
	12 septembre	Débats citoyen avec réunions effectuées et celles à venir Projet rapport activité 2018
	+ échanges et rencontres pour la préparation d'événements (débats citoyens, etc.)	Convocation de l'assemblée générale annuelle Retours sur la création de commissions Suite des débats citoyen Suite de la préparation de l'assemblée générale annuelle du 10 octobre 2019 dont les actions déjà réalisées en 2019 et les actions à venir en 2020 Questions diverses
A.G. ordinaire	10 octobre	Rapport moral et d'activité 2018 Places vacantes Actions déjà réalisées en 2019 (débats citoyens, participation aux réunions du Pays et des Communautés de Communes, etc.) Actions à venir (GPECT, mise en place d'une commission « Tourisme », réunions à l'échelle des Communautés de Communes sur l'organisation territoriale, etc.)
Conseil d'administration	échanges pour la préparation d'événements (commission tourisme, etc.)	Invitations envoyées le 17 décembre 2019 pour la Commission Tourisme du 15 janvier 2020 « <i>Penser ensemble le tourisme en Bresse bourguignonne</i> »

Au 31 décembre 2019, les membres du Conseil d'Administration élus le 12 octobre 2017 pour la période 2017-2020 sont :

- > **Denis JUHE**, Président, représentant auprès de **Bresse Louhannaise Intercom'**
- > **Emmanuel GARCIA-PIQUERAS**, Secrétaire
- > **Jean-Claude BUGAUD**, Représentant auprès de **Bresse Revermont 71**
- > **Nadine DIOT**, Contrat Local de Santé
- > **Joseph ENTREMONT**, Mobilité
- > **POSTE VACANT (suite au départ validé le 10 octobre 2019 de Marc SIMIDE**, Vice-Président, Démarche TEPoS et représentant auprès de **Bresse Nord Intercom'**)
- > **POSTE VACANT (suite au départ validé le 10 octobre 2019 de Jean-Pierre MORIN**, Contrat de développement fluvestre de la Seille navigable)
- > **POSTE VACANT** (représentant-e- auprès de Terres de Bresse)

- > **POSTE VACANT**
- > **POSTE VACANT**

Pour les postes vacants, il n'y a pas eu de candidat lors de l'assemblée générale annuelle du 10 octobre 2019.

Suite au Conseil d'Administration du 7 décembre 2018, les membres du Bureau sont :

- > **Denis JUHE Président**
- > **Marc SIMIDE Vice-Président** (jusqu'à son départ validé le 10 octobre 2019)
- > **Emmanuel GARCIA-PIQUERAS Secrétaire**
- > **Trésorier (POSTE VACANT)**

Cette liste de dirigeants a été enregistrée par la Sous-Préfecture de LOUHANS avec un récépissé daté du 14 décembre 2018.



Appel à la mobilisation locale pour la création de groupes de travail

Courrier envoyé le 4 février 2019 à tous les membres du Conseil de développement :

« Cher(e)s membres du Conseil de développement,

Le syndicat mixte de la Bresse Bourguignonne, dès sa création et la loi NOTRE, dès son application, ont conféré au **Conseil de Développement** la mission de représenter la société civile. Ainsi, peu à peu, il a été associé à la définition des orientations des politiques territoriales et à un certain nombre de Comités de Pilotage relatif à divers dispositifs stratégiques.

Il est quelques fois invité dans sa globalité mais est, le plus souvent, représenté par des membres du Conseil d'Administration. Celui-ci, à l'occasion de sa dernière réunion mensuelle, a souhaité faire évoluer son organisation afin de mieux représenter ses membres mais aussi de favoriser les échanges, la participation ainsi que le passage de l'information.

Nous vous proposons aujourd'hui de structurer nos actions autour de groupes thématiques où chaque membre du conseil saura trouver sa place et son utilité en fonction de ses disponibilités et de ses centres d'intérêt. Ces groupes se réuniront sous l'animation et la responsabilité d'un administrateur référent, au rythme fixé par les participants.

Au moment où une partie de la société cherche à redéfinir sa participation aux débats sociétaux, nous ambitionnons votre implication dans la mise en œuvre de notre mandat et pour que vive cette instance de démocratie participative.

Sans que les lieux et dates ne soient à ce jour arrêtés, vous êtes, dès aujourd'hui, invités à vous inscrire dans le ou les groupes suivants :

- Mobilité,
- Transition énergétique et écologique,
- Tourisme,
- Santé
- Politique territoriale de votre communauté de commune (Bresse Louhannaise Intercom, Bresse Nord Intercom, Bresse Revermont, ou Terre de Bresse).

D'autres groupes pourront se créer en fonction de l'actualité, de la nécessité et de vos demandes. Par exemple, un groupe « Parc Naturel Régional » sera mis en place quand la procédure sera lancée.

Cette proposition et son application réelle dépend de vous, c'est à dire de vos réponses et de votre adhésion à cette démarche.

Nous attendons donc votre inscription à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne
Conseil de Développement
4, promenade des Cordeliers
71500 LOUHANS

par courrier ou par mail : « pays.bresse.bourguignonne@orange.fr ».

En vous remerciant de votre engagement pour le territoire et en vous adressant nos meilleurs vœux pour l'année 2019,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations les plus cordiales.

**Pour le Conseil d'Administration,
Denis Juhé, Président. »**

Suite à ce courrier, le bilan des inscriptions est le suivant :

- Mobilité : 1
- Transition énergétique et écologique : 2
- Tourisme : 4
- Santé : 2
- Politique territoriale de votre communauté de communes (Bresse Louhannaise Intercom', Bresse Nord Intercom', Bresse Revermont 71 ou Terres de Bresse) : 5

Initialement prévue le 29 octobre 2019, la « commission Tourisme » a finalement eu lieu le 15 janvier 2020.

Courrier envoyé le 17 décembre 2019 à tous les membres du Conseil de développement :

« Madame, Monsieur,

Le conseil de développement a le plaisir de vous inviter à une commission tourisme sur le sujet

Penser ensemble le tourisme en Bresse bourguignonne

En la présence de M. Stéphane Gros président de l'Office de Tourisme.

Nous invitons tous les professionnels du tourisme, les prestataires d'activité touristique et de loisirs ainsi que les membres du conseil de développement à venir partager et échanger sur les thèmes suivants :

- Comment impliquer l'ensemble des acteurs dans la promotion du territoire ?
- Quels sont nos atouts à faire valoir ?
- Quelles actions pour demain afin de soutenir le développement territorial ?

La rencontre se déroulera le mercredi 15 Janvier de 15h à 17h à la Grange Rouge à la Chapelle Naude ».



Les débats citoyens de février et mars 2019 puis leur synthèse

le envoyée aux 88 Mairies, à tous les membres du Conseil de développement, à la presse locale et publiée sur le Site Internet du Pays:

« Mesdames, Messieurs les Maires des 88 communes du Pays de la Bresse bourguignonne,

Les administrateurs du Conseil de développement du Pays de la Bresse bourguignonne vous informent des dates, heures et lieux définitifs des débats citoyens qu'ils animeront dans le cadre du <https://granddebat.fr> :

Vendredi 15 février 2019 à partir de 19h00 Salle des fêtes de DOMMARTIN-LES-CUISEAUX (en partenariat avec le Centre Culturel et Social et la Mairie)

Samedi 16 février 2019 de 14h00 à 16h00 Salle Municipale Andrée Berry de PIERRE-DE-BRESSE (2 bis rue des Potiers)

Samedi 9 mars 2019 de 14h00 à 16h00 Salle des fêtes de SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN

Samedi 9 mars 2019 de 17h00 à 19h00 Palace Pierre Provence de LOUHANS-CHATEAURENAUD

Tous les habitants de vos communes sont invités à venir débattre des 4 thèmes de ce grand débat national :

- ✓ La transition écologique
- ✓ La fiscalité et les dépenses publiques
- ✓ La démocratie et la citoyenneté
- ✓ L'organisation de l'Etat et des services publics

Bien cordialement.

Les administrateurs du Conseil de développement,
Denis JUHE juhe-denis@orange.fr Président et référent pour les communes de Bresse Louhannaise Intercom'

Marc SIMIDE msimide@gmail.com Vice-Président et référent pour les communes de Bresse Nord Intercom'

Emmanuel GARCIA-PIQUERAS egp@bresse-initiative.com Secrétaire

Jean-Claude BUGAUD bugaud.mmjc@orange.fr administrateur et référent pour les communes de Bresse Revermont 71

Nadine DIOT-GAYRAUD nadinegayraud@sfr.fr administratrice

Joseph ENTREMONT joseph.entremont@laposte.net administrateur

Jean-Pierre MORIN morinjeanpierre71@gmail.com administrateur »

Invitation à la synthèse effectuée le 30 mars 2019 :

« Suite aux quatre grands débats organisés en Bresse, le Conseil de développement du Pays de Bresse Bourguignonne, et le Centre Culturel et Social de Cuiseaux proposent

« Grands Débats bressans : la synthèse »
avec l'éclairage de l'économiste Denis Clerc *
le samedi 30 mars entre 18h et 20h,
Salle polyvalente de Chateaurenaud.

Près de 250 personnes ont participé aux quatre « grands débats » organisés en Bresse. Même si une bonne partie d'entre eux étaient sceptiques sur la prise en compte des propositions par le gouvernement, les participants ont unanimement exprimé leur satisfaction d'avoir pu s'exprimer et

débattre dans le calme et le respect de l'autre.

Ils ont même suggéré de donner une suite à ces échanges.

Les organisateurs proposent un débat de synthèse au cours duquel la priorité sera à nouveau donnée à la prise de parole libre des participants avec la possibilité de demander certains éclairages à Denis Clerc, économiste spécialiste des questions sociales.

Trois parties de ce débat sont proposées :

- Dans la première partie les organisateurs présenteront une synthèse des propositions qui ont été faites au cours des débats sur les quatre grands thèmes abordés : fiscalité, transition écologique, démocratie et citoyenneté, organisation de l'état et des services publics. Dans ce cadre, les participants s'exprimeront et contribueront en élargissant le débat sur des sujets non directement rattachés aux quatre thèmes.
- Puis les participants seront invités à hiérarchiser et à préciser les propositions qu'ils estiment être les plus importantes. Ils pourront solliciter l'éclairage de Denis Clerc*.
- Enfin les participants échangeront sur la suite qu'ils souhaitent donner à cette expérience d'expression sur les grandes questions économiques et sociales de notre démocratie. Dans la mesure où d'autres temps d'expression seront organisés, ils suggéreront des sujets dont ils aimeraient voir débattre.

La rencontre se terminera par un pot amical qui permettra de prolonger les discussions.

* Denis Clerc est économiste et journaliste, fondateur du mensuel "Alternatives économiques", membre de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Parmi les livres dont il est l'auteur :

- *La paupérisation des Français*, Armand Colin, 2010
- *La France des travailleurs pauvres*, Grasset, Paris, 2008
- *Déchiffrer l'économie*, La Découverte, Paris, réédité 18 fois, dernière édition en 2014.
- *Pour une économie alternative et solidaire* (avec Éric Dacheux), L'Harmattan, Paris, 2003

Contact presse :

Conseil développement Pays Bresse bourguignonne : Denis Juhé 06 88 07 97 76

Centre Culturel et Social à Cuiseaux : Gilles de Courtivron 06 80 33 33 97 »

Tous les compte-rendus et les contributions se trouvent sur le site Internet du Pays : www.pays-bresse-bourguignonne.com/debats-citoyens-du-conseil-de-developpement ; ils ont également été envoyés à la Préfecture de Saône-et-Loire.

Le Président du Conseil de développement est intervenu lors des réunions du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne (comité syndical) pour expliquer le besoin d'informations et d'échanges à l'échelle des Communautés de Communes (organisation territoriale, etc.).

Il est à noter que

- chaque Communauté de Communes a été appelée à délibérer sur le rapport d'activité 2018 du Conseil de développement (délibération prise le 16 octobre 2019 pour Bresse Louhannaise Intercom' et le 26 novembre 2019 pour Bresse Nord Intercom') ;
- l'article « *Les Conseils de développement appellent à réussir la transition démocratique dans les intercommunalités* » a été transmis fin juin 2019 avec le document produit par la Coordination Nationale des Conseils de développement dans le cadre des 20 ans de la LOADDT dite « Loi Voynet ».



Sollicitations du CESER Conseil Economique Social Environnemental Régional

La première sollicitation a été, en **février 2019**, de fournir les coordonnées du Conseil de développement du Pays de la Bresse bourguignonne.

Puis un courriel a été envoyé en **avril 2019** par M. Dominique ROY, Président du CESER :
« Les conseils de développement et le CESER jouent un rôle majeur dans l'expression de la société civile et des citoyens tant au niveau local qu'au niveau régional. Il me paraît donc primordial d'organiser un dialogue régional entre les Conseils de développement et le CESER afin d'échanger sur nos problématiques communes et de réfléchir sur nos modalités d'action.

Comme précisé dans le courrier joint, je vous propose de nous retrouver pour une journée de travail à DOLE le 18 septembre prochain. (...) »

Cette 1^{er} rencontre régionale a donc eu lieu le **18 septembre 2019** avec l'ordre du jour suivant :

- Plénière de 10h30 à 12h00
- Ateliers de 13h45 à 15h15 (Atelier 1 : travailler et produire ensemble Atelier 2 : peser sur l'élaboration des politiques publiques Atelier 3 : mobiliser et recueillir la parole citoyennes)
- Plénière de 15h30 à 16h30.

Puis les Présidents de Conseils de développement ont été invités à assister à la réunion plénière du CESER le **8 octobre 2019** à DIJON.

Enfin, le CESER a envoyé de **multiples publications issues de ses travaux** dont :

- « Incrire la Bourgogne-Franche-Comté dans une stratégie volontariste de coopérations avec les régions voisines »
- « Les ressources pédagogiques dans les lycées à l'heure du numérique »
- « AVIS sur le Projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) de Bourgogne-Franche-Comté »
- Et « Jeunes et politiques publiques Osons ensemble ! Pour un dialogue structuré en Bourgogne-Franche-Comté ».

Tous ces documents sont disponibles sur www.ceser.bourgognefranche-comte.fr

La publication concernant la 1^{er} rencontre régionale CESER-Conseils de développement a été envoyée **fin novembre 2019** avec la copie d'un courrier adressé aux parlementaires de la région par le président Dominique ROY « afin de leur manifester (ses) inquiétudes face aux dispositions envisagées par le Gouvernement au sujet des Conseils de développement ».

La Coordination nationale s'est également mobilisée ainsi que d'autres fédérations d'acteurs locaux et, au final, les Conseils de développement resteront obligatoires dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants conformément à la **Loi « Engagement et Proximité » du 27 décembre 2019** qui précise qu'un Conseil de développement « peut être mis en place » par les EPCI « en dessous de ce seuil ».



Participation au Comité de Programmation LEADER FEADeR 2014-2020 « Entrer dans la transition énergétique » également en charge du contrat territorial 2018-2020 financé par le Conseil Régional

Le Conseil de développement est représenté parmi les 14 personnes membres du collège privé et 3 réunions ont eu lieu en 2019.

Le 11 mars 2019 pour

- Auditions de porteurs de projets déposés dans le cadre du contrat territorial 2018-2020 financé par le Conseil Régional
- Programmation du FEADeR LEADER 2014-2020 avec auditions de porteurs de projets
- Demande de modification de la fiche-action 4
- Informations sur échanges inter-territoriaux et transnationaux

Le 3 juin 2019 pour

- Auditions de porteurs de projets déposés dans le cadre du contrat territorial 2018-2020 financé par le Conseil Régional
- Programmation du FEADeR LEADER 2014-2020 avec auditions de porteurs de projets
- Mise en conformité fiche-action n°11 « Coopération » suite au nouvel « arrêté régional FEADeR mesure 19.3 » du 24 avril 2019

Et le 18 novembre 2019 pour

- Validation du bilan de la consultation écrite du 29 août 2019
- Programmation du FEADeR LEADER 2014-2020 avec auditions de porteurs de projets
- Validation des annulations des demandes LEADER dont celles transférées sur des crédits régionaux le 18 octobre 2019
- Projet d'un éventuel accord de coopération inter-territoriale avec le Lédonien et le Chalonnais
- Réunion régionale sur les bilans à mi-parcours des contrats territoriaux 2018-2020

Lors de ces 3 réunions, plusieurs porteurs de projets ont été auditionnés.

Les membres du Comité de Programmation LEADER ont été conviés :

- A DIJON le 14 février 2019 pour l'Instance Régionale de Concertation sur la préparation des fonds européens 2021-2027
- A BEAUNE le 9 avril 2019 pour la journée régionale sur la méthanisation
- A BEAUNE le 25 avril 2019 pour la deuxième rencontre « RARES »
- A DIJON le 3 mai 2019 pour la quatrième rencontre régionale « GAL BFC / autorité de gestion / organisme de paiement »
- A PORT-SUR-SAONE le 26 juin 2019 pour le Comité de Suivi FEADeR
- A SAINT-MESMIN le 24 septembre 2019 pour la troisième rencontre « RARES »
- A CLAMECY du 25 au 27 septembre 2019 pour les 9^{èmes} Rencontres Nationales TEPos
- A DIJON le 4 février 2020 pour l'Instance Régionale de Concertation sur la préparation des fonds européens 2021-2027

+ d'informations sur www.pays-bresse-bourguignonne.com/accueil/leader-en-un-clic

Pour la participation à l'élaboration des fonds européens 2021-2027, un courrier a été envoyé le 12 septembre 2019 à tous les membres du Conseil de développement :

« Objet : Ateliers thématiques pour la préparation des programmes européens post 2020

Madame, Monsieur,

La Direction Europe du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté vient de communiquer les dates des ateliers thématiques de concertation pour la préparation des programmes européens 2021-2027 :

- **Mardi 8 octobre 2019 après-midi DIJON pour le numérique** (infrastructures et usages)
- **Mercredi 9 octobre 2019 matin DIJON pour la mobilité** (mobilité durable et intermodalité)
- **Mardi 15 octobre 2019 journée BESANCON pour la croissance verte** (efficacité énergétique, énergies renouvelables et économie circulaire le matin puis biodiversité, Natura 2000, changement climatique, pollution, forêt, bio et changements de pratiques l'après-midi)
- Et **jeudi 17 octobre après-midi DIJON pour la croissance intelligente** (recherche, innovation, compétitivité dont la modernisation des bâtiments et la transformation à la ferme).

Je vous encourage à vous inscrire à ces ateliers thématiques qui doivent permettre de « prioriser les choix stratégiques des prochains programmes et de recueillir d'ores et déjà des idées d'actions et de projets »; pour ce faire, je vous remercie de demander à pays.bresse.bourguignonne@orange.fr, avant le 30 septembre courant, les modalités numériques d'inscription envoyées dans le message de la Région.

Je me permets de vous rappeler que :

- L'enveloppe financière des fonds européens 2014-2020 pour la Bourgogne-Franche-Comté est (était) de 1,4 milliard d'euros (exemples de projets soutenus sur www.europe-bfc.eu)
- Les frais de déplacements des membres du Conseil de développement peuvent être pris en charge (au barème de la fonction publique territoriale) par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne suite à une délibération votée en 2015 par les élus du Pays. »



Participation à la « mission TEPos » (Territoire à Energie Positive)

Le « **Défi Familles à Energie Positive** » a fait l'objet de très nombreuses rencontres en 2019 dont la soirée de clôture du mercredi 15 mai 2019 avec l'annonce des résultats et de très nombreuses réunions (comité technique et comité de pilotage) avec un bilan final présenté le 7 novembre 2019 (flyer distribué lors de l'assemblée générale du 10 octobre 2019) ; des informations sont disponibles sur <https://centrecultureletsocial71.fr> et www.cpie-bresse-jura.org/animations-grand-public/familles-a-energie-positive ; de nouveaux échanges ont eu lieu en décembre 2019 pour l'éventuelle reconduction du dispositif en 2020 sur Bresse Louhannaise Intercom' (les autres Communautés de Communes n'étaient pas représentées lors du bilan final du 7 novembre 2019).

Les 9emes Rencontres Nationales TEPos ont eu lieu les 25, 26 et 27 septembre 2019 à CLAMECY mais, contrairement à 2017 et 2018, des soucis de disponibilité n'ont pas permis une représentation du Conseil de développement (informations disponibles sur www.territoires-energie-positive.fr/actus/tous-les-contenus-des-9e-rencontres-nationales-tepos-sont-en-ligne).

Pour les particuliers qui veulent des conseils sur leurs futurs travaux de rénovation énergétique, Il est rappelé qu'une permanence « *Espace Info Energie* » existe depuis l'été 2018 à LOUHANS ; elle est assurée par le CAUE de Saône-et-Loire dans le cadre d'un partenariat financier avec Bresse Louhannaise Intercom' (informations disponibles sur www.caue71.fr/eie-permanences-rendez-vous.html et <http://www.bresselouhannaiseintercom.fr>).



Participation au suivi du contrat de développement fluvestre de la Seille navigable 2015-2020

Le Conseil de Développement du Pays de la Bresse bourguignonne a continué à être associé à la mise en œuvre du Contrat de développement fluvestre sur la Seille navigable et son représentant a ainsi participé au comité de suivi annuel qui s'est tenu **le 14 octobre 2019** avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan des actions réalisées sur la période 2015-2019
- Bilan des actions portées par l'Office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne en lien avec le développement du tourisme fluvestre
- Intervention de la représentante des services de la Région sur les règlements d'intervention
- Perspectives et actions à développer pour la fin du contrat en 2020 (avec auditions de porteurs de projets)
- Questions diverses

Pour plus d'informations : <http://b.bourgognefranche-comte.fr/Signature-du-contrat-de-developpement-fluvestre-de-la-riviere-Seille,42,10062>



Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du Contrat Local de Santé du Pays de la Bresse bourguignonne

En 2019, le conseil de développement a été convié aux temps forts du Contrat Local de Santé :

- Signature de la convention constitutive du Conseil Local de Santé Mentale le 27 Mars 2019 à SORNAY
- Comité syndical d'avril 2019 (validation du contenu du futur CLS) à LOUHANS
- Bilan programme santé précarité 19 Juin 2019 à LOUHANS
- Signature du Contrat Local de Santé le 19 juillet 2019 à LOUHANS
- Bilan Arcad'elles le 12 décembre 2019 à LOUHANS

Le CLS désormais signé va désormais mettre en œuvre les actions prévues et continuera d'associer le conseil de développement pour les temps forts liés à ceux-ci en 2020.

Dans le cadre du Programme Régional de Santé Environnemental (PRSE3) et avec l'appui du CPIE de la Bresse du Jura, le Pays de la Bresse bourguignonne s'est engagé dans l'émergence d'un **Projet Alimentaire Territorial** (PAT) qui nécessitera la mobilisation des acteurs locaux publics et privés.



Participation au projet de Parc Naturel Régional

Le Conseil de Développement du Pays de la Bresse bourguignonne a été associé au projet de Parc naturel Régional sur la Bresse bourguignonne. Son représentant a ainsi participé aux instances et aux réunions suivantes :

- 4 février 2019 - Comité syndical : délibération pour lancer des études préalables au projet de PNR (vote défavorable)
- 29 avril 2019 - Comité syndical : intervention de Mme la Députée Cécile UNTERMAIER et de Mr Stéphane WOYNAROSKI, conseiller régional Bourgogne Franche-Comté en charge de l'agenda 21 et des PNR
- 17 juin 2019 – Comité syndical : délibération pour le lancement des études préalables (vote favorable)
- 10 septembre 2019 : réunion de travail sur le cahier des charges du marché public « Etudes préalables au projet de PNR en Bresse »
- 30 septembre 2019 – Comité syndical : délibération pour valider le cahier des charges et lancer le marché pour sélectionner un bureau d'études. Délibération pour solliciter une subvention de la Région Bourgogne Franche Comté.
-

Enfin, **toutes les personnes intéressées peuvent adhérer à l'association « Les Amis du parc régional de Bresse »** dont l'assemblée générale constitutive a eu lieu le 10 octobre 2019 (statuts disponibles sur www.cecileuntermaier.fr/public/media/Statuts_Amis_du_PNR_de_Bresse.pdf). Plusieurs membres du Conseil de développement sont déjà engagés dans cette nouvelle association : Annie BLETON-RUGET (Vice-présidente), Anton ANDERMATT (Secrétaire adjoint), Alain CORDIER etc (des réunions ont eu lieu le 8 novembre et le 19 décembre 2019).



Participation aux réunions statutaires du Syndicat Mixte de la Bresse

Comme en 2017, le Président du Conseil de développement a été invité à chaque réunion statutaire (comité syndical) du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne qui ont eu lieu en 2019 : **4 février, 29 avril, 17 juin, 30 septembre et 9 décembre.**

Le Président du Conseil de développement a également été invité :

- A PIERRE-DE-BRESSE le 25 janvier 2019 pour la « Soirée Privilège » de l'Ecomusée
- A MONTCONY le 13 février 2019 pour le Conseil Communautaire BLI
- A LOUHANS le 21 février 2019 pour le Comité Technique « Mobilités rurales » et le Comité de Pilotage de la Mission Mobilité
- A PIERRE-DE-BRESSE le 23 mars 2019 pour l'inauguration d'une exposition à l'Ecomusée
- A FRONTENAUD le 10 avril 2019 pour le Conseil Communautaire BLI
- A PIERRE-DE-BRESSE le 4 mai 2019 pour l'inauguration d'une exposition à l'Ecomusée
- A PARAY-LE-MONIAL le 26 mai 2019 dans le cadre de la cinquième édition du MADE in VIANDE
- A LOUHANS le 29 mai 2019 pour l'assemblée générale de la Mission Mobilité + conférence débat « Mobilité et milieu rural »
- A FLACEY-EN-BRESSE le 16 juin 2019 pour les Portes Ouvertes de La Loge (AEP les Campanettes) avec la présentation des projets financés par le dispositif régional « ENVI » (ceux d'ERASMUS+ ont été envoyés par courrier à tous les membres)
- A SAINT-GERMAIN-DU-BOIS le 22 juin 2019 pour la présentation d'un nouveau livre à la bibliothèque
- A RATTE le 10 juillet 2019 pour le Conseil Communautaire BLI
- A NEVERS les 15 et 16 octobre 2019 pour la première session du Parlement rural Français
- A MONTRET le 16 octobre 2019 pour le Conseil Communautaire BLI
- A LOUHANS le 13 novembre 2019 pour le comité de pilotage de la Mission Mobilité
- A PIERRE-DE-BRESSE le 16 novembre 2019 pour la journée d'étude de l'Ecomusée
- A CHALON-SUR-SAONE le 20 novembre 2019 pour une conférence débat sur l'artificialisation des sols
- A FOISSIAT le 22 novembre 2019 pour l'assemblée générale Crème et Beurre de Bresse
- A SAGY le 11 décembre 2019 pour le Conseil Communautaire BLI
- A LOUHANS le 14 décembre 2019 pour les Glorieuses de Bresse.

Rappel : la délibération prise en septembre 2015 par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne permet de rembourser les frais des déplacements des membres privés du Conseil de développement selon les conditions inscrites dans ladite délibération (réunions à l'extérieur du territoire, autorisation préalable du Président du Syndicat Mixte, application du barème de la Fonction Publique Territoriale, etc).



Composition du Conseil de développement suite à l'application des nouveaux statuts adoptés le 12 octobre 2017

Les nouveaux statuts adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2017 ont été enregistrés par la Sous-Préfecture de LOUHANS avec un récépissé daté du 25 octobre 2017.

« (...) Conformément à la Loi NOTRe, le Conseil de développement est composé de représentants de milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public.

Il est composé, au maximum, de 40 membres répartis comme suit :

Milieux	Nombre maximum de membres
<i>Economiques (institutionnels, organisations syndicales, industries, artisanat, commerces, services, agriculture et tourisme)</i>	10
<i>sociaux</i>	5
<i>culturels</i>	5
<i>éducatifs</i>	5
<i>scientifiques</i>	5
<i>environnementaux</i>	5
<i>associatifs</i>	5

(...) »

27 membres et 13 places vacantes identifiés suite à l'assemblée générale annuelle du 10 octobre 2019

Milieux économiques : 10 membres

- Alain THOUVENOT (CCI)
- Franck BOULAY (ELAN GAGNANT)
- Anton ANDERMATT (FDSEA)
- Claude GIROD (Confédération Paysanne)
- Evelyne GROS (transport)
- Emmanuel GARCIA-PIQUERAS (Bresse Initiative)
- Jean-Claude BUGAUD (élevage)
- Alexandre CAUCHY (maraîchage)
- Joseph ENTREMONT (Office de Tourisme)
- Samuel CHANUSSOT (agriculteur à RATTE) candidature acceptée le 10 octobre 2019

Milieux sociaux : 5 membres

- Thierry LOPES (Mission Mobilité)
- Nadine DIOT (ADMR)
- Isabelle PAQUELIER-BARTUEL (EHPAD)
- Gérard BURTIN (Mutualité française)
- Patrick VARLOT (Hôpital local)

Milieux culturels : 5 membres

- Alain CORDIER (Ecomusée)
- Denis JUHE (Grange Rouge)
- André MASSOT (Associations historiques)
- Annick TRUCHOT-BERTHET (Bibliothèques)
- Alain TRONTIN (Radio Bresse)

Milieux éducatifs : 5 membres dont 3 places vacantes

- Thérèse FAUVEAUX (Enseignement agricole)
- Olivier MORIN (consultant organismes de formation) candidature acceptée le 10 octobre 2019

Milieux scientifiques : 5 membres dont 4 places vacantes

- Annie BLETON-RUGET (Conseil scientifique Ecomusée)

Milieux environnementaux : 5 membres dont 2 places vacantes

- Christian GUILLOT (ACTIF)
- Eric BLANC (Déchets)
- Jean-Paul VERGUET (CAPEN 71) candidature acceptée le 10 octobre 2019

Milieux associatifs : 5 membres dont 4 places vacantes

- Emilie VINCK (hors temps scolaire)